

# STRUCTURES D'EXERCICE COORDONNÉ (SEC) PARTICIPATIVES



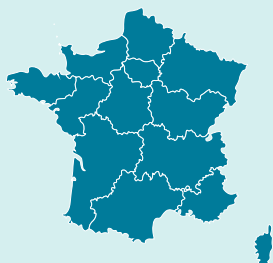
Tester le modèle économique des centres  
et maisons de santé « participatifs »

## Porteur du projet :

Délégation Interministérielle à la Prévention et à  
la Lutte contre la Pauvreté (DIPLP)

## Partenaires :

Agence nationale de la cohésion des territoires,  
Ministère des Solidarités et de la Santé  
et 26 structures d'exercice coordonné



FRANCE MÉTROPOLITAINE



Population vulnérable



Durée :  
3 ans et 9 mois



Publié au  
Journal officiel  
du 01/08/2021 et  
modifié le 30/12/2023



Fonds pour l'innovation du  
système de santé (FISS) :  
36.245,4 K€



Financement complémentaire :  
dotations pour la rémunération  
des activités « participatives »,  
l'interprétariat professionnel  
et le soutien psychologique